

DE L'HOSPICE À L'HÔPITAL

LA SANTÉ DEVIENT UN PRODUIT QUI DOIT ÊTRE RENTABLE. À CHAQUE NOUVELLE RÉFORME, LE POISON DU MERCANTILISME SE RÉPAND DANS CE SECTEUR, AU RISQUE D'EMPOISONNER LES PATIENTS QU'ON VEUT TRANSFORMER EN CLIENTS.

Le début de la médecine commence mal sous l'Ancien Régime. En 1662, Louis XIV publie un édit qui organise la création dans chaque ville importante du royaume d'un Hôtel-Dieu et d'un hospice pour y recevoir et y enfermer les pauvres, les vieillards, les vagabonds et les orphelins. C'est la Révolution qui change les choses en décrétant la nationalisation des hôpitaux le 11 juillet 1794, puis leur municipalisation le 7 octobre 1796, annonçant que «les administrations municipales auront la surveillance des hospices civils dans leur arrondissement. Elles nommeront une commission de cinq citoyens résidant dans le canton qui éliront parmi eux un président et choisiront un secrétaire». Nous sommes loin des lois Bachelot. La II^e République ouvre les hôpitaux gratuitement aux chômeurs et aux indigents. Paternaliste, le régime de Vichy met fin aux hospices, transformant l'hôpital en établissement sanitaire et social, et instaurant en 1943 le statut de médecin hospitalier.

LE SPECTRE DE LA PRIVATISATION

Il faut attendre décembre 1958 pour que le professeur Robert Debré crée les CHU (Centres hospitalo-universitaires).

Les représentants de la Sécurité sociale font leur entrée dans la commission administrative des hôpitaux.

En 1961 est voté le premier statut des médecins hospitaliers, puis en 1975 la prise en charge médicalisée des personnes âgées. Mais en 1983 est instauré un forfait journalier supporté par les personnes admises dans les établissements hospitaliers ou médico-sociaux. Le malade commence à mettre la main au porte-monnaie. En 1991, une loi prévoit que les chefs de service seront nommés par le ministre de la Santé. Mais

le Conseil constitutionnel retoque cette loi. La même année, les hôpitaux se voient imposer la notion de «contrat d'objectif». La rentabilisation est désormais en route. En 1995, le gouvernement parle d'une «médicalisation indispensable de la répartition des ressources». Le trou de la Sécu devient de plus en plus important et le malade doit payer. C'est la réforme Juppé, souhaitant un rapprochement du public et du privé. Dès 1998, il s'agit de restructuration hospitalière et donc de la fermeture des petites structures en province. Cependant en 1999 est instaurée la CMU (Couverture médicale universelle) pour soigner les plus pauvres; une CMU qui est aujourd'hui battue en brèche par certains médecins libéraux.



L'AIEUL EST MALADE.

– *Faudrait p'y'être quérir l'médecin...*

– *Oh! Il est si vieux qu'c'est pas la peine de dépenser d'l'argent... Y tire à sa fin...*

Le manque de moyens des hôpitaux publics devient patent lors de l'été 2003, quand des milliers de personnes âgées meurent de la canicule alors que le ministre de la Santé est en vacances et que l'on prévoit la suppression de la carte sanitaire. En avril 2004, près de 300 médecins connus et reconnus signent un appel intitulé «Défendons notre service hospitalier». Depuis lors, les petits hôpitaux ferment les uns après les autres, et surtout les services de gynécologie et d'obstétrique.